

Les

Echos du Warndt

Le magazine de la Communauté de Communes du Warndt

2019

N°
06

LES PROJETS DE LA CCW

L'hôtel d'entreprise et communautaire

En page 5



ÉCHOS DES ENTREPRISES

Zoom sur les nouvelles entreprises

En page 6



TOURISME

Sept boucles de randonnées

En page 13



Crédit photo : Timo Prümme - Naturfotografie-blog.de - L'étang de l'Escherbruch à Ham-sous-Varsberg

www.cc-warndt.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

Warndt



CREUTZWALD



HAM-SOUS-VARSBERG



VARSBERG



GUERTING



BISTEN-EN-LORRAINE



Édito

La Communauté de communes du Warndt continue à développer de nouvelles zones d'activités permettant de toujours accueillir de nouveaux prospects. Quinze ans ont été nécessaires pour développer le Parc d'activités sud tel que vous le voyez aujourd'hui. De nouveaux projets sont en cours mobilisant les quelques hectares restant.

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire » disait Henri Bergson. Faisons nôtre cette idée qu'il faut encore avancer pour être prêt demain !

Un hôtel d'entreprise combiné au siège de notre communauté permettra de mieux accueillir les nouvelles sociétés sur notre territoire et de mutualiser les services. Ce nouveau bâtiment sera l'étendard de la Communauté de Communes sur le Warndt ParK et la marque de son identité.

Côté vie d'entreprises, on voit trop souvent celles qui ferment et non celles qui ouvrent !

Ainsi pas moins de 15 ouvertures, reprises ou transformations depuis notre dernière parution. Il reste certes des commerces vacants ! Une politique incitative et des mesures seront mises en place. Notre communauté de communes vit en réseau. De nombreux partenariats ont été signés. (Plastinnov, Dispositif Amiter, Iseetec, Pfil, Moselle attractivité, Région Grand Est... etc.).

Des réunions de travail ont été organisées en concertation avec l'Etat, les collectivités voisines, et Uniper pour palier à la fermeture de la centrale à charbon d'ici 2022. Certaines entreprises de la CCW seront impactées et un plan de revitalisation avec des mesures d'accompagnement sera défini. Notre territoire a été classé en territoire d'industrie avec des mesures spécifiques annoncées et un fonds de 1,36 milliards d'euros fléché pour l'ensemble de l'hexagone.

Gageons que ces aides financières boostent notre développement !

De nombreuses manifestations sont organisées à la médiathèque intercommunale et au stade nautique intercommunal du Warndt. Nous poursuivons ces animations. Des ateliers numériques seront organisés par la communauté de communes dans le but de former tous ceux qui voudront pleinement tirer parti de la fibre optique développée sur notre territoire et déployée par la CCW. Nos communes contribuent elles aussi à la vie de notre communauté et se développent en créant de nouveaux lotissements. Les nombreuses animations issues des collectivités ou du milieu associatif participent au rayonnement de notre communauté.

Le tourisme est également un axe de développement. Ainsi la CCW coopère avec l'office de tourisme de Saint-Avold et les EPCI voisins. La nature, les forêts et les paysages remarquables sont une réelle plus-value pour notre communauté. Soyons en fiers et préservons ces richesses !

Dans le but de valoriser ce patrimoine la Communauté de Communes avec le Département de la Moselle a décidé d'aménager sept chemins de randonnée.

A travers ce magazine vous découvrirez nos principales réalisations et projets.

Bonne lecture.

Jean-Paul Dastillung

Président de la Communauté de Communes du Warndt
Vice-Président du Conseil Départemental de la Moselle



Directeur de la publication : Jean-Paul Dastillung
Président de la commission communication : Valentin Beck

Comité de rédaction : Les membres du Bureau et du service Communication de la CCW - Julia Iwankowski, stagiaire
Conception et réalisation graphique : Déclic Communication - Communauté de Communes du Warndt
Photographies : CCW - Timo Prünte

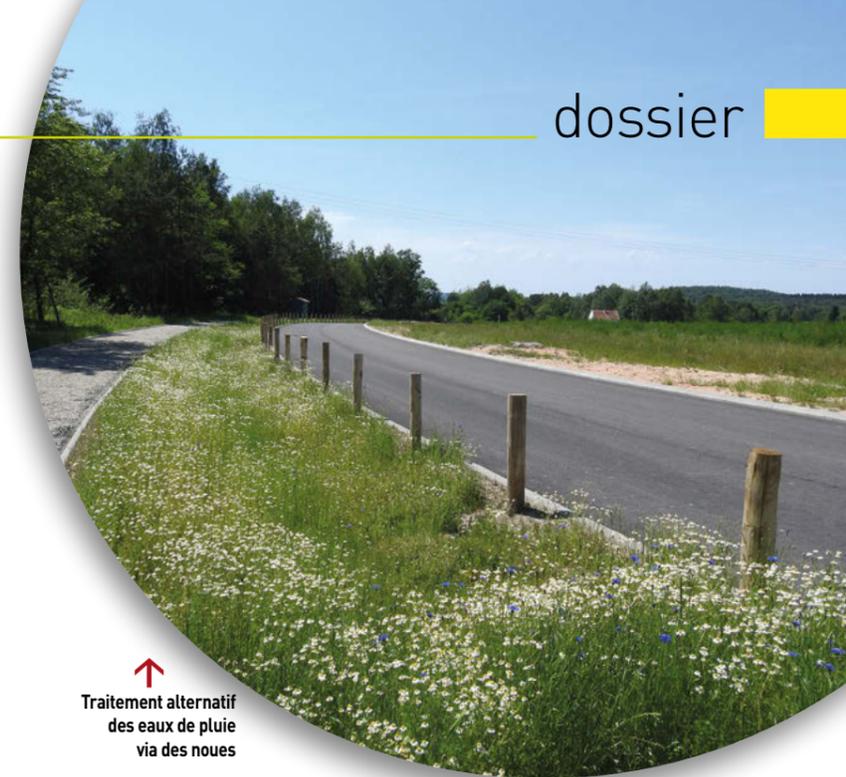
Dépôt légal : Juillet 2019 - Impression : L'Ormont Imprimeur - Tirage : 9 600 exemplaires

Le Warndt ParK : Début des premières constructions

La nouvelle zone d'activités de la Communauté de Communes du Warndt prônant l'urbanisme durable va accueillir des entreprises.



↑ Plan aérien de la ZAC du Warndt ParK



↑ Traitement alternatif des eaux de pluie via des noues

Une zone à vocation multiples

Le Warndt ParK est une zone à vocation multiples et bénéficie d'une situation stratégique et frontalière particulière. L'aménagement a été pensé selon les principes de l'urbanisme durable. Cet urbanisme se veut vertueux et s'inscrit dans une volonté plus large de développement durable, il cherche à diminuer l'empreinte écologique d'un projet. »

Le Warndt ParK est une zone différente des zones conventionnelles de par la destination des parcelles. Des parcelles sont destinées à accueillir de l'activité, de l'habitat, du service, du commerce de proximité et du loisir.



↑ Construction hôtel d'entreprise et communautaire



↑ Modélisation du futur hôtel d'entreprise et communautaire

Les travaux

La première phase de travaux de la ZAC du Warndt ParK a démarré au cours de l'année 2016.

- ✓ 2,6 ha ont été viabilisés pour accueillir de l'activité
- ✓ 1 ha à destination des projets de commerce de proximité
- ✓ 7000 m² à destination de l'habitation individuelle (7 parcelles au total)

Une deuxième phase de travaux a été ensuite lancée à la fin de l'année 2018 pour permettre de diversifier les types de parcelles à destination des entreprises.

- ✓ Avec la viabilisation de 2,2 ha supplémentaires destinés à de l'activité, des entreprises de petite et moyenne taille pourront trouver un terrain adéquat pour y réaliser leur projet.
- ✓ Une grande parcelle de 16 ha est également accessible pour une très grande entreprise
- ✓ Des terrains ont également été viabilisés pour accueillir des habitations individuelles, 27 parcelles individuelles sont depuis peu viabilisées.
- ✓ Les parcelles du boulevard, cœur de la ZAC, ont également été viabilisées.



↑ Aquisitions foncières au Warndt ParK

Les cessions

Aujourd'hui tous les terrains de la première phase destinés à l'activité vont accueillir des bâtiments. La première phase de terrains dédiés à de l'habitat a totalement été vendue. La moitié des terrains du boulevard a également trouvé acquéreur. D'autres parcelles vont accueillir des artisans et des petites et moyennes entreprises.

AU TOTAL :

- ✓ 9 000 m² ont été cédés pour des habitations individuelles
- ✓ 2,8 ha vont accueillir prochainement des projets à vocation économique.



← Viabilisation des terrains de la première phase



↑ Modélisation de l'intérieur de l'hôtel d'entreprise et communautaire

Les projets de la CCW :

Un hôtel d'entreprise

La construction d'un hôtel d'entreprise et communautaire a été lancée en avril 2019. Ce bâtiment d'une superficie de 1275 m² va permettre d'accueillir un outil de développement économique local : un hôtel d'entreprise. Ce projet aura aussi vocation à accueillir des bureaux de la Communauté de Communes du Warndt. Cette cohabitation permettra de mutualiser les services, notamment l'accueil, les divers équipements informatiques, les salles de réunions. La CCW souhaite par ce biais offrir aux créateurs et aux porteurs de projets une large panoplie de prestations et de conseils.



La construction de 3 cellules artisanales relais d'une superficie de 200m² chacune est aussi actuellement à l'étude. Cette construction est

projetée à proximité directe de l'hôtel d'entreprise ce qui pourra permettre aux entreprises résidant dans l'hôtel d'entreprise d'avoir un lieu de production ou de stockage. Ces cellules seront aussi disponibles à la location à toute autre entreprise ou artisan.

L'OBJECTIF :

Le but final de ces différents projets est de renforcer les chances de succès et de développement de notre territoire au titre de l'accueil d'entreprises en élargissant les possibilités de l'offre locale : terrains nus, terrains équipés, bâtiments anciens vacants, atelier-relais, bâtiments-relais, hôtel d'entreprise....

L'hôtel d'entreprise, qu'est-ce que c'est ?

Les hôtels d'entreprises sont des structures d'accueil développées par les collectivités locales pour répondre aux besoins des entreprises en phase de développement sur leur territoire.

Les avantages de s'implanter en hôtel d'entreprise :

Un hôtel d'entreprises est une structure d'hébergement proposant des locaux à louer attractifs. Les hôtels d'entreprises s'adressent aux entreprises de production comme de services, et mettent à disposition des équipements et des services mutualisés. Ces hôtels regroupent ainsi des sociétés indépendantes en phase de création ou en développement, ainsi que des entreprises en sortie de pépinière d'entreprises.

Pourquoi ?

L'hôtel d'entreprise a pour vocation de résoudre les difficultés d'implantation des PME et des très petites entreprises (TPE), en particulier dans les zones où l'offre privée d'immobilier locatif est insuffisante ou inadaptée. La vacance étant très faible sur le territoire de la CCW, cette initiative a donc tout son intérêt.

Les équipements :

Des salles de coworking, des bureaux individuels, des salles de réunion, une salle de conférence, des accès internet à très haut débit, un service de secrétariat, des équipements bureautiques (imprimantes, traceurs et imprimantes 3d)...

Divers partenariats ont également été signés entre la CCW et des structures permettant la recherche [exemple le lycée Félix Mayer dans le cadre des compétences du campus des métiers et des qualifications]. Ces partenariats permettront aux entreprises de modéliser des prototypes et de tester divers produits.

Un bâtiment relais



↑ Ce bâtiment relais a été mis en location à la société FJM HCT en 2013 sur le parc d'activité sud

Bâtiment de 2 000 m² :

Un bâtiment relais d'une surface de 2 000 m² va être construit. Ce bâtiment permettra de répondre aux besoins d'une entreprise locale dont l'activité nécessite aujourd'hui une surface plus importante. La construction de ce bâtiment permettra à l'entreprise de se concentrer sur son activité, son cœur de métier mais aussi de bénéficier de loyers attractifs.

La construction d'un bâtiment permet de compléter l'offre en immobilier d'entreprise en répondant aux demandes d'installation de sociétés en création ou en attente d'un ancrage plus durable sur le territoire.



Des extensions, des reprises, des créations animent la vie économique de la CCW

Ouverture d'un magasin Lidl **NOUVEAU!**



L'enseigne **Lidl** a ouvert son nouveau magasin sur la zone du Parc d'activités Sud, rue de Grenoble à Creutzwald. Ce nouveau magasin remplace l'ancien, situé rue des écoles à Creutzwald. Les cellules commerciales du local de l'ancien Lidl (boucherie et boulangerie) restent cependant ouvertes suite à ce déménagement.

Maison Faroult & Froehlich **NOUVEAU!**



La boulangerie pâtisserie **Faroult & Froehlich** a ouvert ses portes Place du Marché à Creutzwald. Ouverte 7/7j, elle propose également des formules petit déjeuner et déjeuner.

Direct Usine : **NOUVEAU!** Vente de meubles

Le magasin **Direct Usine** a ouvert ses portes au 37 Rue du Barrois à Creutzwald.



JC'répare : réparation de Smartphones et tablettes **NOUVEAU!**



JC'répare, boutique de réparation de Smartphones et tablettes a ouvert ses portes au 54 rue de la Gare à Creutzwald.

Ouverture d'un cabinet de Kinésithérapie **NOUVEAU!**



Monsieur Stéphane Boutron a ouvert les portes de son **cabinet de Kinésithérapie** au 28 rue de la Houve à Creutzwald.



28 Août 2018

Création de l'Union des commerçants et artisans de Creutzwald et du Warndt

L'Union des commerçants et artisans de Creutzwald et du Warndt est portée par des commerçants du centre ville de Creutzwald.

Cette Union aura pour but de fédérer tous les commerçants et artisans de la CCW et de Creutzwald et de mettre en œuvre des actions qui permettront d'être plus attractifs auprès des habitants.

Une page Facebook de l'Union des commerçants est active et présente ses divers adhérents ainsi que les manifestations.

Point d'accueil Cartes Grises **NOUVEAU!**



Au 14 square de la Bisten, un **point d'accueil cartes grises** a ouvert ses portes, un service aux particuliers et aux professionnels permettant de réaliser les différentes démarches administratives (cartes grises, changement d'adresse, perte/vol, cession...)

" Au petit salon " : **NOUVEAU!** Baks Barber **NOUVEAU!** Coiffeur styliste visagiste



« Au petit salon » a ouvert ses portes au 98 rue Nassau à Creutzwald.



Un barbier a ouvert ses portes au 2 rue du barrois.

Audika : Centre de correction auditive **NOUVEAU!**



Un centre de correction auditive du groupe **Audika** s'est installé au 28 rue de la Houve à Creutzwald.

Diagonal a déménagé



Le cabinet de coiffure **Diagonal** a déménagé au 2 rue de la Houve à Creutzwald.

Immobilier : NOUVEAU !
Atout Immo



La société Atout Immo a ouvert ses portes au 30 rue de la Gare.

Agrandissements :
Sematec



Suite à un accroissement de son activité, la société de métrologie **Sematec** située 2 Rue du Vercors à Creutzwald a décidé un agrandissement de son bâtiment.

Brico Leclerc



Le **Brico Leclerc** va agrandir sa surface de vente, un drive sera installé et un centre logistique sont en cours de construction sur le terrain qui accueillait Les Chanvriers de l'Est.

Entreprises :
Service de rachats/ventes d'occasions E.Leclerc

NOUVEAU !



Un **espace rachats/ventes** de produits d'occasions s'est implanté dans l'hypermarché E.Leclerc situé sur le Parc d'Activités Sud à Creutzwald. TV, multimédia, jeux vidéos, livres, électroménager : des centaines d'articles d'occasions et reconditionnés sont disponibles.

Décollage réussi pour HYD&AU Vérins !



Deux ans après la naissance de **HYD&AU VERINS** (née après le rachat d'actifs de STEELTECH, entreprise liquidée à Creutzwald), la nouvelle société est en plein développement. Le niveau de commande escompté pour l'année a été atteint dès juillet 2018. Investissements, création d'emplois : le développement est en marche, avec d'ambitieux objectifs !

Forum Emploi
26 mars 2019

Un forum emploi transfrontalier s'est tenu le 26 mars 2019 pour la septième année consécutive à la salle Baltus le Lorrain de Creutzwald.

Prenant la forme d'une bourse à l'emploi à caractère transfrontalier, ce forum vise à se faire rencontrer sur un même lieu et à mettre en relation des employeurs et des candidats aux profils et expériences professionnelles aussi divers que variés.



Faites de l'allemand 2019
25 au 29 mars 2019

L'opération « Faites de l'allemand » s'est déroulée du 25 au 29 mars 2019 dans le cadre du projet « Sesam'GR ». Au programme dans plus de 30 écoles primaires et collèges en Moselle : jeux, chants, expositions, dégustations et bien plus encore !



Projet d'investissement ou de création d'emplois en Moselle :
Présentation du dispositif ALICCE
09 avril 2018



La Communauté de Communes du Warndt, en partenariat avec la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle) a organisé une présentation du dispositif ALICCE (Accompagnement Local Interconsulaire pour la Croissance Commerciale et l'Emploi).

Ce dispositif est né d'un partenariat interconsulaire (CCI de la Moselle, Chambre des Métiers et de l'artisanat de la Moselle et Chambre d'agriculture de la Moselle), avec le soutien de l'Etat. Il vise à accompagner les entreprises commerciales de Moselle qui réalisent des investissements ou créent des emplois durables sur le territoire mosellan.

L'objectif de ALICCE est de redynamiser l'activité commerciale en Moselle, plus particulièrement dans les zones fragilisées.

Cérémonie des Vœux
24 janvier 2019

Le jeudi 24 janvier 2019 a eu lieu la cérémonie des vœux au monde économique et associatif. Le Président de la Communauté de Communes du Warndt, Jean-Paul Dastilling, ainsi que le Maire de la ville de Creutzwald, Jean-Luc Wozniak, ont présenté leurs vœux aux différents acteurs économiques, industriels, commerçants, artisans, associations...



Les Rencontres Musicales du Warndt

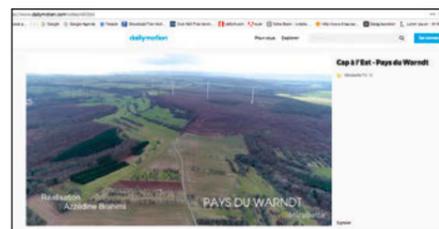
La Médiathèque Intercommunale du Warndt a ouvert un nouveau programme de découverte instrumentale au sein des Rencontres Musicales du WARNDT.



Communauté de Communes du Warndt : Reportage de TV Mirabelle

13 juillet 2018

La chaîne de télévision locale Vià Mirabelle (anciennement Mirabelle TV) a réalisé un reportage sur la CCW.
« Cap à l'Est - Pays du Warndt » est disponible gratuitement sur la plateforme Dailymotion.



Signature d'une convention de partenariat

11 juillet 2018



Une convention de partenariat a été signée mercredi 11 juillet 2018 entre la Communauté de Communes du Warndt, le lycée polyvalent régional Félix Mayer, l'IUT de Moselle-Est et la plateforme technologique PLASTINNOV.

Ce partenariat a pour but le développement économique dans le cadre du Label Campus des métiers et des qualifications sur le territoire de la Communauté de Communes du Warndt.

Mise en ligne de la nouvelle vidéo de présentation de la CCW

30 juillet 2018



La Communauté de Communes du Warndt a publié lundi 30 juillet 2018 sa nouvelle vidéo de présentation. Chiffres clés, prises de vue aériennes, présentation des activités et entreprises : la vidéo est disponible gratuitement sur la chaîne YouTube de la CCW.

Au service de l'emploi et du développement des petites entreprises :

Présentation du dispositif ARDAN le 16 juin 2018



La CCW, en partenariat avec le CNAM (Conservatoire national des Arts et Métiers) a organisé une présentation du dispositif ARDAN (action régionale pour le développement d'activités nouvelles).

Ce dispositif ARDAN, co-financé par la région Grand-Est, a pour but de favoriser le développement des petites entreprises (notamment agricoles et artisanales), en intégrant de nouvelles compétences d'encadrement.

Signature protocolaire dispositif AMITER

13 décembre 2018



Une subvention dans le cadre du dispositif AMITER a été attribuée à la CCW pour l'Hôtel d'entreprise et communautaire. Le jeudi 13 décembre 2018, une signature protocolaire de ce dispositif a été réalisée en présence de Madame Ginette Magras, conseillère départementale de la Moselle ; Jean-Paul Dastillung, Vice-Président du Conseil Départemental de la Moselle et Président de la CCW ; et Raymond Marek, Vice-Président de la CCW et Maire de Guerting.

Le montant prévisionnel attribué dans le cadre du dispositif AMITER est de 600 000 €.

Le tri des déchets

Depuis plus de 30 ans, la gestion des déchets est définie par l'Etat et donne la priorité au recyclage par des lois, décrets et circulaires. De par notre volonté politique d'impulser l'optimisation du traitement de nos déchets et l'adhésion de l'essentiel de nos administrés, le tri est aujourd'hui entré dans nos habitudes. La Communauté de Communes du Warndt, avec le Sydeme, met en place de nombreux moyens pour favoriser le réemploi et le recyclage de nos déchets.



La loi du 15 juillet 1975

- ✓ Définit la notion de déchet
- ✓ Prévoit que ceux-ci soient éliminés sans danger pour la santé de l'homme et sans utiliser de procédés susceptibles de porter préjudice à l'environnement.
- ✓ Incite les producteurs à réduire leurs déchets et valoriser au maximum les matériaux.

La circulaire Voynet de 1998

- ✓ Priorise le recyclage (verre, papier, plastique) et le compostage avec comme objectif, la valorisation de 50% des déchets collectés par les collectivités.

Le Grenelle de l'Environnement - 2007

- ✓ Résultat de travaux de représentants du gouvernement et d'ONG pour la mise en place d'une politique « déchets »
 - Réduire encore d'avantage la production de déchets
 - Recycler au maximum, en donnant la priorité à la réutilisation, au tri puis à la valorisation matière
 - Valoriser les résidus ménagers en préférant la valorisation énergétique plutôt que le stockage

Le décret du 1^{er} avril 1992

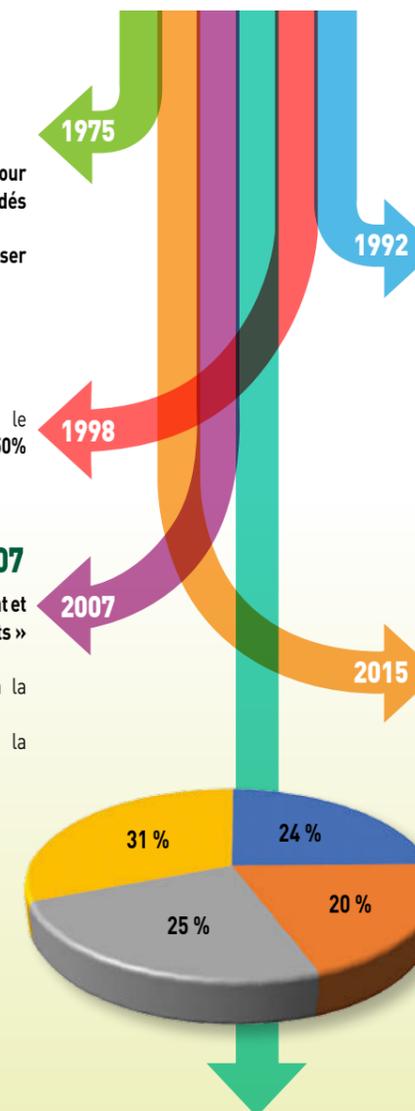
- ✓ Obligation pour les industriels qui mettent sur le marché des emballages de participer à leur élimination en reversant une contribution à des organismes agréés par les pouvoirs publics.

La loi du 13 juillet 1992, modifie la loi cadre du 15 juillet 1975 et l'adapte :

- ✓ Elaboration de plans départementaux basés sur le recyclage, le compostage, la récupération d'énergie lors de l'incinération.
- ✓ Interdiction de la mise en enfouissement de tout type de déchets non ultime, dès le 1^{er} juillet 2002.

La Loi de Transition énergétique pour une croissance verte - 2015

- OBJECTIFS :**
- ✓ Réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés d'ici 2020
 - ✓ La généralisation du tri et de la collecte séparée des biodéchets d'ici 2025
 - ✓ Réduction de 50% du stockage en centre d'enfouissement d'ici 2025
 - ✓ L'extension des consignes de tri du plastique d'ici 2022
 - ✓ L'interdiction des gobelets, verres et assiettes jetables en 2020
 - ✓ Promouvoir la tarification incitative



La Communauté de Communes du Warndt dans tout ça !

Entre 2010, avant la mise en place du système Multiflux, et 2018 :

- ✓ Une baisse de 51% du tonnage des ordures ménagères résiduelles
- ✓ La montée du recyclage et du compostage avec 65kg/habitant/an de valorisation en 2010 contre 151kg/habitant/an en 2018, notamment grâce au tri et la collecte séparée des biodéchets (obligatoire en 2025)
- ✓ Une baisse de 46% des déchets mis en Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

Gardons à l'esprit que « le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ».

Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) :

Qu'est-ce que le POCE ?

Le POCE s'inscrit dans la stratégie de développement économique de la Région (SRDEII), la stratégie d'aménagement du territoire (SRADDET) et de la formation professionnelle continue (CPRDFOP - Performance Grand Est) et a vocation à développer l'attractivité économique, touristique et industrielle du territoire.

Le POCE se base sur les besoins du territoire en fonction de ses spécificités, de ses atouts et de ses potentiels et constitue un lieu privilégié de dialogue, de co-construction et de coopération. Il permet d'identifier les actions structurantes, en matière de développement économique et d'innovation, décisives pour l'avenir du territoire et la création d'emplois.

Un POCE est en cours de rédaction actuellement. Il est à l'étude entre les Communautés de Communes du Warndt, de Freyming-Merlebach, le District Urbain de Faulquemont et la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie. Sa signature devrait avoir lieu à la fin de l'année 2019.



Projet de Territoire Warndt Naborien : Fermeture de la centrale à charbon de Saint-Avold (Moselle)

Le ministère de la Transition écologique et solidaire lance l'élaboration d'un projet de territoire.

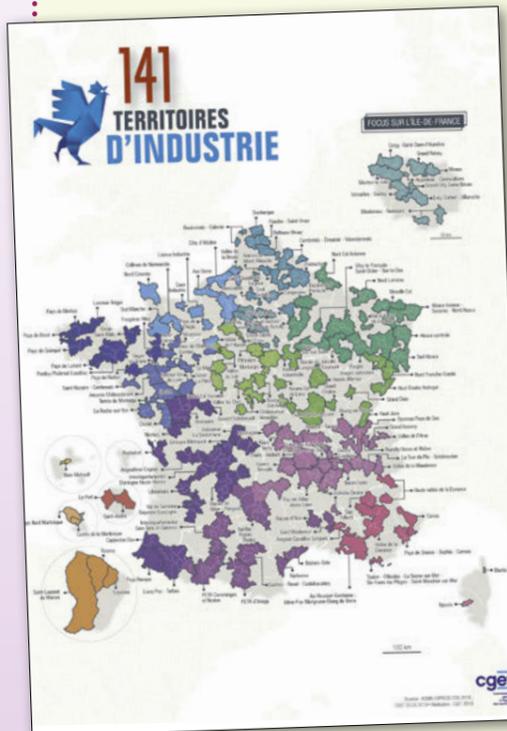
Afin d'accompagner au mieux la mise en œuvre de la fermeture prochaine de la tranche à charbon de la centrale Emile Huchet de Saint-Avold et la construction d'un projet de territoire en Moselle, un comité de pilotage a été installé le 4 février dernier sous la présidence de la préfecture de Moselle associant toutes les parties prenantes.

- ✓ Les collectivités locales : les présidents des quatre établissements publics de coopération intercommunale et les maires concernés, des représentants du département et de la région
- ✓ Les parlementaires
- ✓ Les représentants du secteur économique et acteurs du développement économique : UNIPER, les chambres consulaires, Chemesis, les branches professionnelles, Grand E-Nov, la Banque des Territoires
- ✓ Les organisations syndicales
- ✓ Les associations de défense de l'environnement
- ✓ Les services et agences de l'État

Après une discussion sur les enjeux du territoire, des projets et initiatives ont été présentés, tant par les élus que par des opérateurs économiques (Total Développement Régional et UNIPER notamment). Un échange avec l'ensemble des participants a permis de commencer à identifier des pistes de travail.

Celles-ci seront approfondies au cours des prochains mois, afin d'élaborer, d'ici la fin de l'année, avec l'ensemble des parties concernées, un projet stratégique permettant d'accompagner le territoire et d'anticiper sur les conséquences de l'arrêt de la tranche à charbon, dans ses différentes composantes.

Territoires d'industrie



Lancé par le Premier ministre à l'occasion du Conseil national de l'industrie le 22 novembre 2018, le programme « Territoires d'industrie » bénéficiera à 141 territoires vers lesquels plus de 1,3 milliard d'euros seront orientés prioritairement. D'importants moyens humains et techniques viendront également compléter le dispositif.

Pour redynamiser l'industrie française, le programme s'articule autour de :

- ✓ 141 territoires d'industrie identifiés avec les Régions et les intercommunalités ;
- ✓ 17 mesures pour les aider à développer ou renforcer leurs projets de territoire ;
- ✓ 4 enjeux majeurs : recruter, innover, attirer des projets et simplifier ;
- ✓ 1,36 milliard d'euros prioritairement fléchés vers leurs projets.

La Moselle Est fait partie de ces territoires d'industrie. Les premières réunions ont eu lieu avec la Région Grand-Est qui pilote localement l'action.

Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes

La Chambre Régionale des Comptes (CRC), suite à l'examen des comptes et de la gestion de la CCW pour les exercices 2012 et suivants, dans son rapport définitif du 15 avril 2019, constate que la CCW, malgré la modestie de ses moyens, poursuit des objectifs ambitieux et qu'elle a restauré ses capacités financières entre 2015 et 2016 en procédant à un exercice précoce de prospective financière et en évaluant toutes les sources d'économies possibles.

Suite à la mise en place de la prospective financière « Warndt 2020 », la Chambre note que la trajectoire financière, fin 2017, est plus favorable que celle anticipée. Ainsi, les efforts d'optimisation des dépenses effectués entre 2015 et 2017 ont permis de réduire les dépenses de gestion courante agrégées de 6.3% et celles du budget principal de 8%. Quelques améliorations devront être apportées pour faciliter la lisibilité des documents budgétaires. La CCW élabore une prévision budgétaire réaliste avec des taux de réalisations proches de 100% en dépenses courantes.

Même si la Chambre Régionale des Comptes relève une imbrication des personnes et des fonctions quelque

peu complexe, elle retient que la mutualisation très avancée tant au niveau des services que des moyens entre la CCW et la ville de CREUTZWALD conduit à la réalisation d'économies d'échelle et à un ratio d'emploi/habitant inférieur à la moyenne nationale. De plus, afin de pérenniser les emplois, et dans le cadre d'une gestion des ressources humaines mutualisée, le conseil communautaire a instauré un régime indemnitaire qui se donne pour objectif de mieux prendre en compte les responsabilités, les sujétions et l'expertise, d'une part, et d'autre part de récompenser la qualité du travail fourni et l'assiduité.

La rationalisation des moyens et l'optimisation des ressources

permettent à la CCW de maintenir une bonne capacité d'autofinancement et d'assurer les nouveaux investissements à venir. Cette gestion permet aux communes membres, notamment les plus petites, de bénéficier d'un service rendu à moindre coût.

La Chambre précise que la longue période d'instruction préalable aux premières commercialisations de terrains sur la ZAC du Warndt ParK est pour l'essentiel imputable à la complexité des nombreuses procédures applicables et au caractère frontalier de la zone. La CRC a également souligné dans son rapport l'exemplarité du projet écologique du Warndt ParK du point de vue du traitement écologique des eaux



CONCLUSION :

La Chambre conclut que la situation financière globale de la CCW est saine.

pluviales. Le projet a effectivement été classé 5^{ème} sur 42 projets retenus par l'agence de l'eau Rhin Meuse. La validation du ministère allemand concernant le rejet des eaux sur le territoire allemand et notamment dans une zone Natura 2000 témoigne également de l'exemplarité de ce projet.

Les Ateliers du Digital

Le digital est devenu omniprésent. L'utilisation du smartphone, d'une tablette, d'une montre connectée est devenu indispensable et fait aujourd'hui partie de notre vie.

Partant de ce constat la Communauté de Communes du Warndt a décidé d'organiser des ateliers de formation permettant à la population de se familiariser à ces différents outils. Cela permettra à terme de :

- ✓ Faire sa déclaration de revenus,
- ✓ Prendre rdv chez un médecin,
- ✓ Accéder à son compte Ameli,
- ✓ Utiliser les services des banques en ligne,
- ✓ Rechercher de l'information,
- ✓ Réaliser des achats,
- ✓ Exploiter les réseaux sociaux,
- ✓ Communiquer via Visio conférence,
- ✓ Améliorer la qualité de photos,
- ✓ Se divertir avec des jeux et des applications,...

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

21 ATELIERS PRATIQUES

NOMBRE DE PARTICIPANTS LIMITÉ

D'une durée d'une heure trente, chaque atelier sera orienté vers la pratique de l'outil informatique.

Le matériel pédagogique sera fourni et des réponses concernant l'utilisation de votre propre matériel seront apportées.



RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

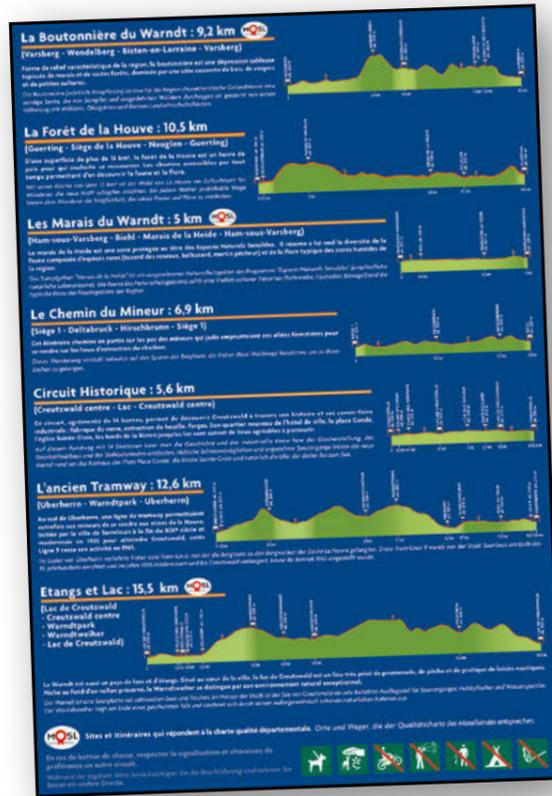
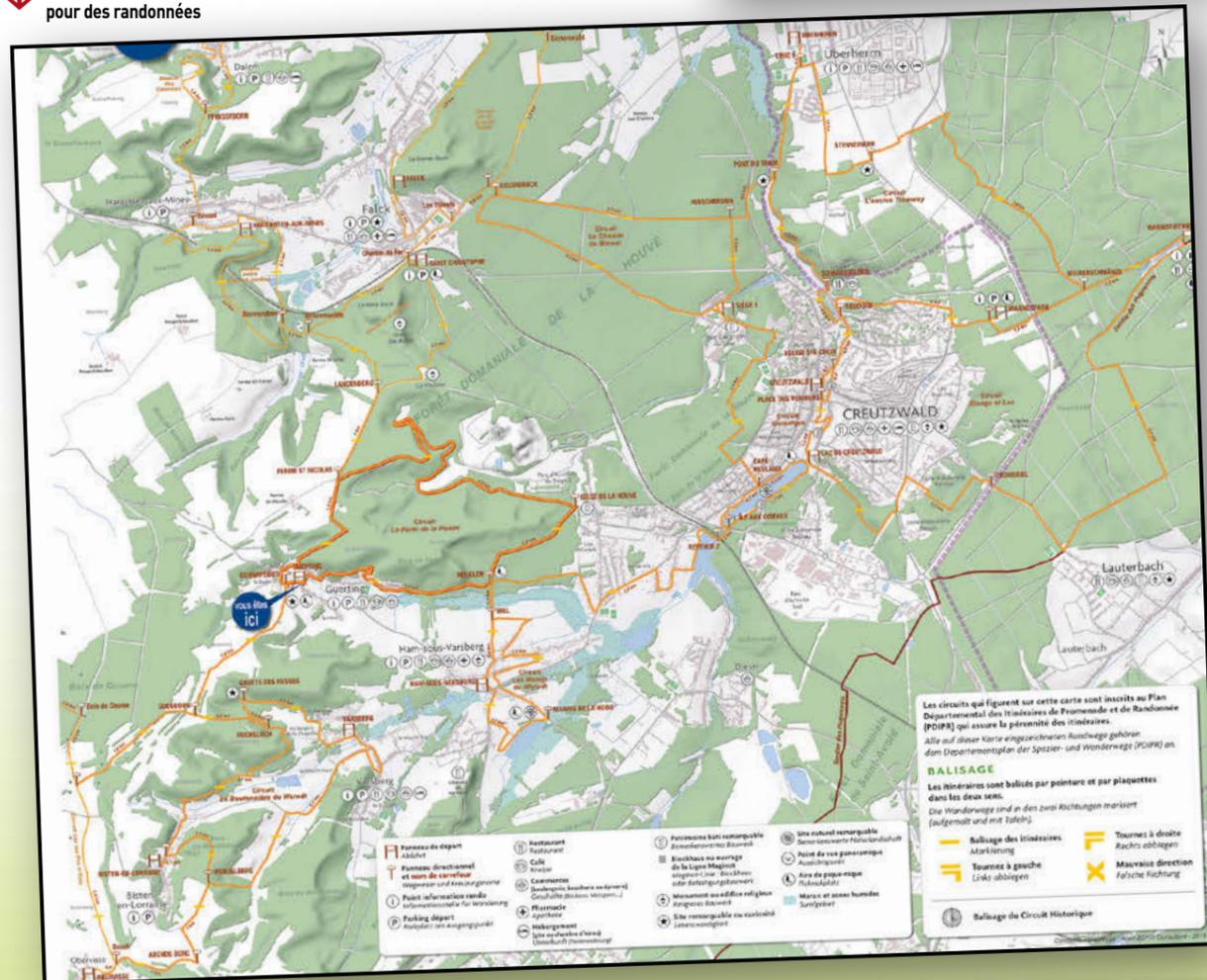
N'hésitez pas à joindre la Communauté de Communes du Warndt ou à suivre les actualités sur le site de la Communauté de Communes du Warndt.



Chemins de randonnée :

La Communauté de Communes du Warndt a lancé un projet de chemins de randonnée sur son territoire. Ce sont au total 75 km de chemins de randonnée qui seront inaugurés à la fin de l'été 2019.

↓ Au total 7 boucles sont disponibles pour des randonnées



La médiathèque intercommunale du Warndt

Ce sont des livres, des films, de la musique et des magazines à emprunter. Ce sont aussi des activités culturelles à découvrir :



Heure du conte pour les enfants de 7 à 11 ans



↑ Entrez dans l'univers d'Harry Potter



↑ Les Bébés Rêveurs pour les bébés de 0 à 3 ans.

Rencontre - dédicace :

Chiara MEZZALAMA
Thierry BERLANDA
Yolande HAFNER
Le Cercle d'Histoire de Creutzwald
↓ Rémy HAAS



Animations permanentes :

Uniquement sur inscription auprès des bibliothécaires.

- ✓ **Heure du Conte :**
Pour les enfants de 7 à 11 ans, une histoire suivie d'un atelier créatif. Le dernier mercredi de chaque mois, de 14h30 à 15h30.
- ✓ **Heure du Conte Bilingue franco-allemand :**
Pour les enfants de 4 à 6 ans, une histoire en français et en allemand suivie d'un atelier créatif. Le premier samedi de chaque mois, de 10h15 à 11h00.
- ✓ **« Raconte-moi une histoire » :**
Pour les enfants de 3 à 5 ans, lecture de contes sur un thème choisi. Le troisième mercredi de chaque mois, de 10h30 à 11h00.
- ✓ **Les Bébés Rêveurs :**
Pour les enfants de 0 à 3 ans, une heure de conte musicale suivie d'un goûter convivial. Le deuxième mercredi de chaque mois, de 10h30 à 11h00.
- ✓ **Goûters Ciné :**
Pour les enfants de 7 à 13 ans, découvrir le cinéma autour d'un film et d'un goûter. Les vendredis de vacances scolaires, de 14h30 à 16h30.

Animations à entrées libres et gratuites :

- ✓ **CinéWarndt :**
Pour le public adulte, un atelier cinéma autour d'un film. Le premier mardi de chaque mois, à partir de 19h00.
- ✓ **Les P'tites Bobines :**
Pour les enfants de 3 à 5 ans, découvrir l'image animée autour de petits films. Le premier samedi de chaque mois, de 11h00 à 11h30.
- ✓ **Les Rencontres Musicales du Warndt :**
Pour tous les publics, un concert en live suivi d'une rencontre avec les musiciens. Chaque trimestre.



↑ "Tricote-moi une Histoire", le spectacle par Hélène Koenig.

Animations ponctuelles :

- ✓ **Entrez dans l'Univers d'Harry Potter :**
Du mardi 4 décembre 2018 au samedi 19 janvier 2019. Création et mise en scène d'une exposition grandeur nature, participative et interactive à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la sortie du premier roman dédié au petit sorcier.
- ✓ **Rencontre avec un Youtuber**
Mercredi 10 avril 2019.
Arthur Bookish Dreams est un jeune Booktuber (personne qui présente des livres sur Youtube). Il a accepté de rencontrer le jeune public de la médiathèque pour partager son expérience et répondre aux nombreuses questions sur son activité.
- ✓ **Lire en Fête : 1918-2018 : La Moselle, de l'Allemagne à la France... à l'Europe**
Du 23 octobre au 10 novembre 2018, la médiathèque a proposé pour tous les publics une série d'animations culturelles et de conférences.
- ✓ **« Il y a du courrier. Nouvelles du front » :**
partenariat avec les 3^{ème} Prépa Pro du lycée Félix Mayer de Creutzwald sur une production épistolaire inédite qui a fait l'objet d'une exposition dans la médiathèque.
- ✓ **Goûter Philo** pour les 7-10 ans sur le thème de la guerre.
- ✓ **Conférence** donnée par le Cercle d'Histoire de Creutzwald sur le Retour de l'Alsace-Moselle à la France en 1918.
- ✓ **Insolivres : La Beauté.**
Du 9 au 23 mars 2019.
- ✓ **Goûters Philo :** le beau / le laid.
- ✓ **Jeux poétiques** avec les enfants.
- ✓ **Ateliers bien-être et cosmétiques bio** pour les adolescents et les adultes.
- ✓ **Spectacle de magie** par la compagnie "Colore le monde".

↓ Atelier créatif !



↑ Les rencontres musicales du Warndt.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !





Stade nautique intercommunal du Warndt : Le plein d'activités !

A l'occasion de ses 25 ans, le stade nautique intercommunal du Warndt a proposé des animations ludiques durant les vacances scolaires de Pâques et en proposera durant les vacances d'été 2019. L'établissement a accueilli près de 100 000 personnes en 2018 et propose notamment toute l'année des séances d'aquabike, d'aquagym, d'aquarunning, et bien entendu des cours de natation !

Aquabike :

10 € la séance avec coach (entrée comprise). La 11^{ème} séance est gratuite

Mardi : 18h00 - 18h45 et 19h00 - 19h45
Mercredi : 8h15 - 9h00 et 19h - 19h45
Judi : 18h00 - 18h45
Vendredi : 12h15 - 13h00 et 18h00 - 18h45
Samedi : 8h15 - 9h00
Dimanche : 8h15 - 9h00

Cette activité permet non seulement d'affiner sa silhouette, de muscler et tonifier son corps, mais également de stimuler la circulation sanguine et de lutter contre la rétention d'eau.

Aquagym :

8 € la séance (entrée comprise). Pour 10 séances achetées, la 11^{ème} gratuite

Aquagym douce : Lundi : 16h00 à 16h45
Aquagym tonique : Mercredi : 18h00 à 18h45

L'aquagym permet de se muscler, d'assouplir et entretenir en douceur les appareils cardio-respiratoires, le tout sans se faire mal au dos ni aux articulations.

Aquarunning :

10 € la séance avec coach.

Samedi : 9h15 à 10h00

Informations :

les activités bébés nageurs et préparation prénatale reprendront à la rentrée 2019.



Les manifestations « Magie de Noël à la piscine » et « Fêtez Pâques à la piscine » ont été organisées pendant les vacances scolaires de Pâques et de Noël. Jeux aquatiques, olympiades, présence de mascottes... ce fut l'occasion pour les plus de 400 visiteurs présents de profiter d'activités ludiques au sein du stade nautique.



Formation du personnel aux premiers secours. →

Cette formation a d'ailleurs permis de sauver une vie au début de l'année 2019.



Horaires d'ouverture :

Vacances d'été :

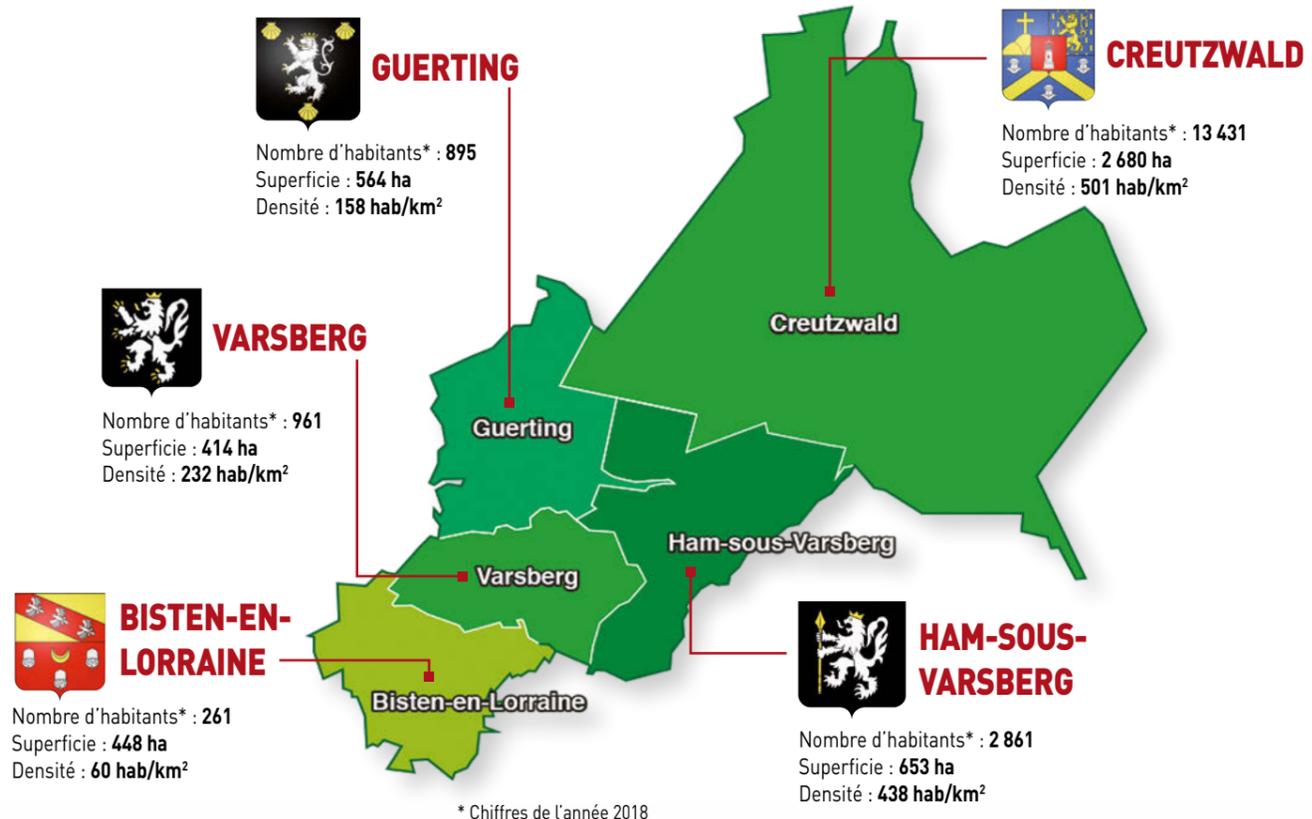
Lundi au Dimanche : 10h à 19h
Mardi : 12h à 19h

Petites vacances scolaires :

Lundi au Mercredi : 12h à 20h
Judi et Vendredi : 10h à 20h
Samedi : 8h à 18h
Dimanche : 8h à 12h

Période scolaire :

Lundi au Vendredi : 12h à 20h
Samedi : 8h à 18h
Dimanche : 8h à 12h



Ham-sous-Varsberg : 140 nouveaux habitants en 2018

Il y a des signes qui ne trompent pas : "la petite ville verte a la cote", ce sont les notaires et les agents immobiliers qui le disent.

Il fait bon vivre dans toutes les 5 communes de la CCW. Chacune d'entre-elles a sa spécificité. La petite ville de Ham attire les jeunes ménages. La preuve : l'accueil périscolaire-cantine créé en 2014 est déjà saturé. Plutôt que de l'agrandir, la commune a décidé d'en aménager un second pour la rentrée 2020, plus près des écoles du centre bourg, pour éviter les déplacements en navette. Les raisons de cette attractivité sont sans doute liées à la présence d'une continuité scolaire jusqu'au collège, d'un tissu associatif complet et dynamique, de plus d'une vingtaine de commerces de proximité, d'une dizaine de professions libérales et d'un réseau très haut débit, et ce sans avoir à subir les inconvénients de la « grande ville ». Un lotissement communal de 21 parcelles est en cours de lancement pour répondre aux nouvelles demandes. Autre point fort : les taux d'imposition appliqués à Ham sont parmi les plus bas du bassin de vie.



↑ La municipalité a organisé une cérémonie pour souhaiter la bienvenue aux 140 nouveaux habitants (dont 61 enfants) qui se sont installés en 2018 dans la commune, en présence du président de la CCW et vice-président du conseil départemental de la Moselle.

Bisten-en-Lorraine : Les travaux du réseau d'eau potable avancent

Les travaux de pose de la nouvelle conduite d'eau ont enfin débuté. Deux entreprises de la région de Sarreguemines l'entreprise Beck et l'entreprise Wittmeyer se partagent les travaux. Dans un premier temps, c'est la pose de la conduite du diamètre 150 qui sera suivie par la pose des conduites de diamètre 80 qui serviront à brancher les 100 maisons. Les canalisations ont été posées dans l'axe de la demi chaussée facilitant les nouveaux branchements et permettant ainsi de laisser l'ancien réseau en terre. Des travaux ont été nécessaires et planifiés en raison des difficultés de la commune à fournir l'eau potable aux villageois, des difficultés liées essentiellement à la conduite principale historique en fonte datant des années cinquante du siècle dernier (Devenue poreuse, des joints serts au plomb et des casses à répétitions). Depuis le début des travaux aucune perturbation n'a été relevée sur la distribution d'eau dans le village. La circulation est restée fluide.



Guerting : un cadre de vie recherché



Annoncés l'an passé, les logements seniors sont devenus réalités à la grande satisfaction des nouveaux locataires. Une réalisation qui a mis du temps à se concrétiser et qui démontre de la nécessité d'un tel équipement en milieu rural et comme souvent de nombreuses communes viennent aux renseignements, désireuses de porter elles aussi ce type de projet. L'engouement pour l'immobilier, acquisition ou location, tendrait à démontrer que le village offre un cadre de vie agréable. Offrir un cadre de vie ne se décrète pas, mais se construit lentement au fil du temps grâce à l'énergie déployée par le conseil municipal, avec le soutien du monde Associatif et des nombreux bénévoles, la zone de loisirs est un exemple parmi d'autres. Poursuivre cet objectif afin de pouvoir continuer à dire qu'à GUERTING C'EST BIEN.

Creutzwald : Construction d'un boulodrome



Le club de pétanque dispose d'un hall d'environ 250 m² situé en plein cœur du site du Kohlenwald. Le bâtiment en question construit par les bénévoles du club au début des années 80, est aujourd'hui vétuste et ne répond pas aux normes régissant les établissements recevant du public. Il est dépourvu d'espaces de convivialité, de sanitaires et système de chauffage appropriés. Comptant près de 100 licenciés les possibilités d'entraînement en hiver sont très limitées, dans la mesure où le nombre de pistes limite l'accueil à 30 joueurs.

Par ailleurs le dynamisme du club est reconnu au plan départemental et au-delà dans la mesure où l'environnement dans lequel les joueurs peuvent évoluer permet l'organisation annuelle du championnat de Moselle extérieur avec plus de 800 participants. La construction d'un boulo-drome couvert répondant aux besoins du club en lui offrant une dizaine de pistes, un espace de convivialité avec les équipements afférents, s'avérerait nécessaire. L'opération visant à la réalisation du futur équipement sportif, très attendu par le club de pétanque «La Houve», s'inscrit dans un souci d'amélioration du cadre de vie pour la commune de Creutzwald.

L'équipement rassemblera 3 usages : les locaux associatifs, la halle d'évolution et les locaux techniques, il sera humain, généreux et convivial et deviendra un outil pédagogique innovant pour les plus jeunes. Le site retenu pour la réalisation du projet se situe au cœur de la forêt du Kohlenwald, un espace naturel largement arboré et dédié aux activités de plein-air. Le projet bénéficiera ainsi d'un écrin en totale adéquation avec sa fonction de loisir et complètera les équipements existants aux abords du plan d'eau. Le terrain d'assiette de l'opération n'est autre que celui déjà utilisé par le club de pétanque, comportant de vastes zones planes schistées, en terrasses, sur lesquelles les joueurs évoluent en saison. La structure sera implantée dans une clairière, de manière à limiter la coupe d'arbres à quelques sujets. Le projet tirera parti de toutes les caractéristiques et les qualités du site pour aboutir à un bâtiment de loisir au sein d'un espace forestier ouvert, tout en conservant au maximum les surfaces extérieures de jeu, utilisées dans le cadre d'événements rassemblant un grand nombre de participants et un large public.

Le complexe est rassemblé en un seul bâtiment de plain-pied et l'intégralité des espaces créés sera accessible aux personnes à mobilités réduites. A ce titre, un accès véhicule régulé et la création de places de stationnements conformes à la réglementation PMR est prévu à proximité de l'entrée publique.

Ce projet permet de pérenniser cette activité populaire, particulièrement en période hivernale, sur le lieu même où elle s'est développée au fil des années d'existence du club. Le démarrage des travaux interviendra à l'issue des études en cours et de la consultation d'entreprises, soit au courant de l'hiver 2019/20 pour une durée estimée de 12 mois.



Varsberg : Les enfants au cœur du village

Impliqués dans de nombreuses activités, dans le cadre de leur vie scolaire, par le biais des associations, en sortie pédagogique, dans l'environnement naturel local, les enfants sont très actifs à Varsberg !



La sécurité à Varsberg, tous concernés !

La municipalité a décidé de mettre en place le dispositif « Participation citoyenne » pour encourager les habitants du village à adopter une attitude solidaire et vigilante. Encadré par la loi, il ne s'agit pas de faire de la délation ou d'espionner son voisin mais de signaler aux forces de l'ordre des faits inhabituels qui peuvent se dérouler dans un quartier.

Ce dispositif a été complété par la mise en place de caméras de surveillance à des points stratégiques dans le village.

Dans le même registre, des travaux de sécurisation ont été entrepris autour du Groupe Scolaire. Ces nouvelles installations permettent aux élèves d'évoluer en toute sérénité au sein de leur école.



↑ La signature du protocole pour le dispositif de participation citoyenne

Agenda des communes

AOÛT

- Week-end du 31 août / 1^{er} septembre :
Fête foraine, Place Armand Gambs - HAM-SOUS-VARSBERG

SEPTEMBRE

- Dimanche 1^{er} :
vide grenier devant et autour de la mairie - HAM-SOUS-VARSBERG
- Lundi 2 :
Distribution des sacs poubelles à la MPT de 15h à 19h - VARSBERG
- Dimanche 8 :
Marche gourmande du Club Épargne « APCV » - VARSBERG
- Dimanche 15 :
Trail de l'association « Les copains d'abord » - VARSBERG
- Vendredi 20 :
concert du Chœur d'Hommes de Hombourg-Haut en l'église Saint Lambert réouverte après travaux - HAM-SOUS-VARSBERG
- Samedi 21 :
Soirée de l'association « Pas à Pas » - VARSBERG
- Dimanche 29 :
Commémoration de toutes les victimes de la mine sous le haut patronage du Préfet de Moselle, du Président du Grand Est et du Président du Conseil départemental de la Moselle, avec une messe célébrée sous l'égide de l'Evêque de Metz. - HAM-SOUS-VARSBERG

OCTOBRE

- Dimanche 6 :
Les 30 ans des Aiguilles d'Or - VARSBERG
- Dimanche 13 :
La Kirb - VARSBERG
- Samedi 19 :
Bal de l'association « Karibu » - VARSBERG
- Samedi 26 :
Halloween, animation par l'association « Les copains d'abord » - VARSBERG

NOVEMBRE

- Dimanche 10 :
Bourse aux jouets, association « Karibu » - VARSBERG
- Samedi 23 et dimanche 24 :
Marché de Noël interassociatif - HAM-SOUS-VARSBERG
- Dimanche 24 :
Banquet du Club Épargne « APCV » - VARSBERG
- Vendredi 29 :
Projection du film «le pain du diable» par l'association AHAV - VARSBERG

DÉCEMBRE

- Dimanche 1^{er} :
Marché de Noël organisé par l'association « ASSEV » - VARSBERG
- Vendredi 6 :
Vin chaud des élus - VARSBERG

Pour plus d'informations merci de contacter directement les communes de la CCW.

Informations pratiques

Communauté de Communes du Warndt

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU WARNDT, LE SIÈGE

Rue de Carling - BP 20038
57150 CREUTZWALD
Tél : 03 87 81 89 89
E-mail : contact@ccwarndt.fr
www.ccwarndt.fr/

Horaires :
Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00, le vendredi
de 8h00 à 12h00.

LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DU WARNDT

Directrice : Claire SIMON
1 place de Condé
57150 CREUTZWALD
Tél : 03 87 82 83 00
www.mediatheque-du-warndt.net

Horaires : Mardi : 13h00-18h00
Mercredi : 09h00-12h00
et 13h00-18h00
Vendredi : 13h00-18h00
Samedi : 09h00-14h00



LA NOUVELLE DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

Rue Saint-Malo
57150 CREUTZWALD
Horaires : Lundi et mercredi :
9h30-12h00 et 13h30-18h00
Mardi, jeudi et vendredi :
13h30-18h00
Samedi : 9h00-12h00 et
13h30-18h00

LE STADE NAUTIQUE

Directeur : Serge WOLF
69 rue de la Gare
57150 CREUTZWALD
Tél : 03 87 29 20 25
E-mail : snc.secretariat@gmail.com
Rendez-vous sur le site de la CCW
pour les horaires de vacances et
autres activités du stade nautique.
Plus d'informations sur :
www.cc-warndt.fr

MAIRIE DE BISTEN-EN-LORRAINE

Jean HERSTOWSKI
25 rue Principale
57220 BISTEN-EN-LORRAINE
Tél : 03 87 90 21 40
E-mail : mairie.bistenenlorraine@wanadoo.fr
Horaires : Mardi : 18h00-19h00
Vendredi : 18h00-19h00

MAIRIE DE CREUTZWALD

Jean-Luc WOZNIAK
Rue de Carling - BP 20038
57150 CREUTZWALD
Tél : 03 87 81 89 89
E-mail : ville@creutzwald.fr
Horaires : Du lundi au jeudi :
8h00-12h00 et 14h00-18h00
Vendredi : 8h00-12h00

MAIRIE DE GUERTING

Raymond MAREK
69 rue Principale - 57880 GUERTING
Tél : 03 87 93 02 35
E-mail : commune.guerting@wanadoo.fr
Horaires : Lundi et mardi : 14h00-16h00
(Permanence des élus le lundi,
mardi et jeudi de 18h00-19h00)
Jeudi et vendredi : 9h00-11h30

MAIRIE DE HAM-SOUS-VARSBERG

Valentin BECK
3 rue du Ruisseau - BP 6
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél : 03 87 29 86 90
E-mail : contact@hamsousvarsberg.fr
Horaires : Lundi et mardi :
8h30-12h00 et 13h30-18h00
Mercredi : 8h30-12h00
Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-18h00
Vendredi : 8h30-12h00 et
13h30-17h30

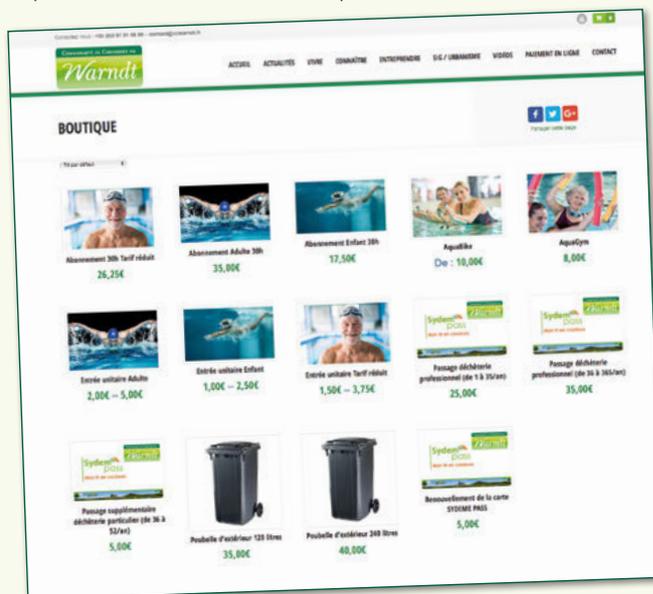
MAIRIE DE VARSBERG

Pierrot MORITZ
1 rue de Bouchepon
57880 VARSBERG
Tél : 03 87 93 02 36
E-mail : mairie.varsberg@wanadoo.fr

Horaires :
Du lundi au vendredi :
10h00-12h00 et 16h00-17h00

SUCCÈS DE LA BOUTIQUE EN LIGNE

Mise en ligne à l'automne 2018, la boutique en ligne accessible sur le site de la CCW est un réel succès. La facilité de réserver en ligne une séance d'aquabike, de payer des entrées de stade nautique ou encore de commander un bac poubelle,.... apporte un vrai confort aux administrés de la CCW. De très nombreuses commandes sont enregistrées en ligne chaque mois. Le paiement est entièrement sécurisé par carte bleue.



LES ACTUALITÉS :

De nombreuses actualités vous attendent sur le site internet de la CCW, découvrez les sans plus attendre.



La CCW est également depuis peu présente sur Wikipédia.



La CCW a également créé sa chaîne youtube.

